

Définir les zones d'accès

Association
chiropratique
canadienne

Canadian
Chiropractic
Association

Facilitez votre travail et gagnez en confort en créant des zones d'accès dans l'aménagement de votre bureau. En organisant vos outils en trois zones distinctes pour créer un poste de travail efficace, vous adopterez et modifierez naturellement votre posture afin d'éviter les tensions répétitives.



ZONE 1

Accès fréquent : *souris, eau, papier et stylos...*



ZONE 2

Accès occasionnel : *désinfectant pour les mains, téléphone, agrafeuse...*



ZONE 3

Accès sporadique : *écran d'ordinateur, calendrier...*



Les suggestions transmises dans ce document sont destinées à des fins éducatives uniquement. Elles ne doivent pas remplacer les conseils médicaux, le diagnostic ou le traitement par un professionnel. Consulter un chiropraticien ou un autre professionnel de la santé est recommandé pour quiconque souffre de douleurs musculaires, articulaires ou du système nerveux. Bien que les informations fournies soient à jour, l'ACC reconnaît que la recherche et les données sont en constante évolution. Veuillez utiliser ces informations avec les meilleures données scientifiques disponibles. Date de publication : août 2024.